

Transport routier de marchandises

Écotaxe PL : cinq groupements de transporteurs montent au front

Par Benoit Barbedette | L'Officiel des Transporteurs |02/04/2012|

Le projet de décret sur l'écotaxe poids lourds présenté fin mars 2012 ne convient pas du tout aux groupements de transporteurs. Les présidents d'Astre, Evolutrans, FLO, France Benne et Tred Union demandent un gel et des négociations.



De g. à dr. : Guy Casset, Denis Zanon, Joël Vigneron, Jean-Claude Plâ et Didier Ramette parlent "d'une seule voix". © Benoît Barbedette

Le projet de décret sur l'**écotaxe poids lourds**, qui valide le principe de répercussion sans repères nets sur son application pratique et calculable, a jeté un froid le 29 mars 2012 sur le salon SITL. Les présidents des cinq **groupements de transporteurs** (Astre, Evolutrans, FLO, France Benne et Tred Union) ont choisi de parler d'une seule voix, représentant près de 500 entreprises. Désormais soudés, sans remettre en cause la raison d'être de cette fiscalité initiée par le Grenelle de l'environnement, ils refusent d'être des "collecteurs de taxes" pris dans l'étau entre les pouvoirs publics et les chargeurs.

La répercussion doit être "non négociable"

"Nous allons monter au créneau pour aider nos fédérations professionnelles à mieux se faire entendre, car nous ne sommes pas d'accord avec ce qui se prépare. Aujourd'hui, la profession est en situation de faiblesse et cette taxe va nous enfoncer un peu plus", assure Jean-Claude Plâ, président du groupement Astre.

Les conditions d'application de la répercussion, jugées trop complexes, laissant la place à la négociation avec les chargeurs, ont mis le feu aux poudres. "Ce dispositif doit être non négociable, simple à mettre en place et identifiable sur la facture. Sinon cette taxe va finir dans le prix de transport. Ce sera la foire d'empoigne", assène Didier Ramette (France Benne).

Revoir toute la question des péages routiers

"Le projet de décret ne nous convient pas du tout. On demande un gel et une table de négociation", assure Denis Zanon, vice-président d'Evolutrans.

La perspective imminente de devoir verser des cautions bancaires et de payer des taxes sur des taxes (la taxe PL va générer du chiffre d'affaires fictif !) dérange. L'idée d'intégrer la problématique des péages d'autoroutes dans ce débat fait consensus. "C'est le moment de faire le point sur les tarifs d'autoroute, qui augmentent chaque année de 3% à 5%. Il faut voir cette question des péages routiers dans son ensemble", revendique Jean-Claude Plâ.